



GRILLE DE PROJET À L'ÉMERGENCE DE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE*

Projet déposé par la commune, EPCI, association de :

Convention territoriale globale de :

Responsable légal :

Professionnel référent du projet :

Le contexte du projet :

Préciser la situation du territoire et de ses habitants qui amène à initier un projet d'animation de la vie sociale. Indiquer les besoins et les opportunités.

Les axes liés à l'animation de la vie sociale :

Quels sont les axes de l'animation de la vie sociale en lien avec le contexte ?

La démarche de réalisation du projet :

- Quelles sont les actions prévues pour recueillir la parole des habitants et leur participation dans l'élaboration du projet à venir ?
- Qu'en est-il de l'association des acteurs de terrains œuvrant auprès de la population (travailleurs sociaux, associations, parents d'élèves, directeurs d'écoles, ...)
- Quelle est la commission de suivi de cette démarche ? et les participants représentatifs ?

Les actions :

- Quelles sont les actions expérimentées dans l'esprit du projet de l'animation de la vie sociale ?

Le calendrier :

- Fixer les dates des différentes étapes pour aboutir à la rédaction et faisabilité du projet à échéance de l'année.

PMAJ 24/11/2023

- Pouvant être associée selon le contexte à une démarche de préfiguration